

**SOUS-PREFECTURE**

**10 NOV. 2023**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**COMMUNE DE SEEBACH**  
HAGUENAU-WISSEMBOURG

67160

Tel.: 03 88 94 74 06  
Fax : 03 88 53 16 19  
mairie.seebach@orange.fr



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 5 octobre 2023**

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Chantal HUMMEL, Vincent FRISON, Dominique SCHMITTHEISLER, David GIROLT, Marlyse STAUB (arrivée à 20h50).

Absents excusés : Etienne BRUNCK (absent excusé donne pouvoir à Mélanie FISCHER), Francis WOEHL (absent excusé donne pouvoir à Françoise BRAUN), Bruno ROTT, Marie-Paule JOREL.

Nombre de conseillers élus : 19      En fonction : 19      Présents : 15

---

**OBJET : 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVE – RESSOURCES HUMAINES**  
**5.1 SERVICES ADMINISTRATIFS : Renouvellement d'un contrat**

Depuis le 2 octobre 2022, Madame Véronique REINHART a été engagée comme responsable de l'évènementiel et de la communication de la commune de SEEBACH sur la base de l'article 3-1 de la loi du 26 juillet 1984 pour une durée de un an.

Son contrat initial étant arrivé à son terme et Madame Véronique REINHART ayant donné toutes satisfactions dans l'exercice de ses missions, la commune de SEEBACH lui a proposé de renouveler son contrat.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 473, indice majoré : 412 pour une durée hebdomadaire de service de 20 h.

Il est proposé de renouveler ce contrat pour une durée de un an.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce point.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**après délibération, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de renouveler le contrat de Madame Véronique REINHART selon les conditions citées ci-dessus du 3 octobre 2023 au 2 octobre 2024 ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Michel LOM

La secrétaire de séance  
Dominique SCHMITTHEISLER



Délibération rendue exécutoire  
Vu la réception en Sous-Préfecture  
Vu la publication

10 NOV. 2023

10 NOV. 2023

